

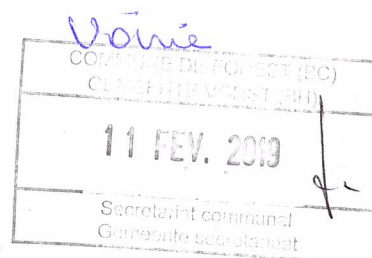


.brussels

TRANSPORT SYSTEMS INFRASTRUCTURES

Votre correspondant : Tété Adabunu

☎ +3225153440 / GSM +32490523781 / ✉ tete.adabunu@stib.brussels



COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS
DE LA COMMUNE DE FOREST
Rue du Curé 2
1190 FOREST

Bruxelles, le 8 février 2019

Objet : Travaux de meulage des voies de tramway
Nos réf. : RVE-VV-AS/jdbd/19.02.0111

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous signaler que notre société est amenée à réaliser des travaux de meulage durant la période du 25 mars au 11 mai 2019 aux fins de remédier les vibrations générées par la circulation des tramways et ainsi améliorer le confort des riverains aux endroits ci-après :

- Avenue Oscar Van Goidtsnoven : nuits du 8 au 09 avril.
- Avenue Alexandre Bertrand : nuit du 10 au 11 avril
- Avenue Jupiter : nuit du 10 au 11 avril

Ces travaux, confiés à une entreprise privée, s'exécuteront entre 23h30 et 4h30. Le train de meulage est pourvu de moyens techniques assurant le respect des prescriptions requises pour la limitation des nuisances occasionnées par des travaux et plus particulièrement en ce qui concerne les émissions sonores.

L'arrêté ministériel du 7 mai 1999 précise que ce type de chantier est classé en 6^e catégorie (chantier mobile).

Une autorisation de votre administration est demandée par notre département Infrastructures – Voies pour le placement d'une signalisation provisoire interdisant de stationner et une information aux riverains concernés par les travaux précités est transmise sous forme de toutes boîtes.

Ces travaux n'ont aucune incidence sur la circulation routière.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


Roger Van Eeckhaute
Director Transport Tube

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
Maatschappij voor het Intercommunale Vervoer te Brussel

Rue Royale 76 Koningsstraat • Bruxelles 1000 Brussel
RPM Bruxelles / RPR Brussel 0247 499 953

IBAN: BE44 0910 0061 2745 - BIC: GKCCBEBB • www.stib.brussels • www.mivb.brussels

